

# INFO BORT LETANG

## Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2012-02

### REUNION DU 30 MARS 2012

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011.** Le Conseil Municipal a décidé d'approuver le compte administratif 2011 qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 536 608,00 euros.

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2011 DRESSE PAR MADAME MUNOZ, RECEVEUSE.** Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 par la Receveuse, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**AFFECTATION DES RESULTATS 2011.** Le Conseil Municipal a décidé d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2011 comme suit :  
- affectation à l'excédent reporté : 536 608,00 euros.

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE 2012 DE LA TAXE D'HABITATION ET DES TAXES FONCIERES.** Le Conseil Municipal a décidé de reconduire pour 2012 les taux d'imposition 2011, soit : Taxe d'habitation : 13,00 %, Taxe foncière : BATI : 15,75 %, NON BATI : 96,50 %. Le produit fiscal 2011 serait de 161 216 euros, et les allocations compensatrices de 13 500 euros.

**Le Conseil Municipal rappelle que les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2001.**

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012.** Le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif 2012. Le détail est communiqué ci-après.

**SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS.** Le Conseil Municipal a décidé d'allouer les subventions suivantes : Ligue contre le cancer : 100 euros, Amicale des sapeurs-pompiers : 450 euros, Coopérative scolaire : 1 000 euros, Comité d'Animation Culturelle : 1 000 euros.

**VENTE D'HERBE 2012.** Dans le but d'entretenir les parcelles communales, le Conseil Municipal a décidé de recourir à la procédure de la vente d'herbe. Ce droit d'herbe, accordé pour un an, a été fixé à 77 euros par hectare.

**LOGEMENTS COMMUNAUX : REVISION DU MONTANT DES LOYERS AU 01/07/2012.** L'indice de référence, celui du 4<sup>ème</sup> trimestre 2011, est en niveau à 121,68 et sa variation annuelle s'élève à +2,11 %.  
Le Conseil Municipal a décidé de réévaluer les loyers de 2,11 %% au 1<sup>er</sup> juillet 2012.

**MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE (SDCI) DU PUY DE DOME / EXTENSION DU PERIMETRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER » A LA COMMUNE DE JOZE.** Considérant que la commune de Joze est orientée vers le bassin de vie de Maringues en matière d'équipements structurants : piscine, services postaux, collège, services de secours et d'incendie..., le Conseil Municipal se prononce contre l'extension du périmètre de la communauté de communes « Entre dore et Allier » à la commune de Joze.

.....*Le Conseil Municipal communique*.....

**ANALYSE DE LA QUALITE DE L'EAU DANS LES COMMUNES.** Vous pouvez retrouver les derniers résultats des analyses du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine sur le site internet :

[www.sante.gouv.fr/resultats-du-contrôle-sanitaire-de-la-qualite-de-l-eau-potable.html](http://www.sante.gouv.fr/resultats-du-contrôle-sanitaire-de-la-qualite-de-l-eau-potable.html)

**PRET TERRAIN A COTE DU CIMETIERE.** Le Conseil Municipal propose de mettre gratuitement à la disposition d'une personne intéressée pour en faire un jardin le terrain situé à côté du cimetière. Prendre contact avec la mairie au 04 73 68 30 76.

**COMMEMORATION DU 8 MAI 1945.** Toute la population est invitée à participer à la commémoration du 67<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie qui aura lieu le mardi 8 mai à 11 heures, au monument aux morts. Un vin d'honneur, servi à la mairie, clôturera cette manifestation.

**INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2012/2013.** Les inscriptions pour les quatre communes du regroupement pédagogique intercommunal des enfants nés en 2009 et des nouveaux arrivants, pour l'année scolaire 2012/2013, auront lieu **le samedi 12 mai de 9h à 11h30 à l'école de Bort l'Etang.**

Les parents seront informés ce jour là de la date de la journée porte ouverte. Se munir de : livret de famille, certificat de vaccinations ou carnet de santé, certificat de radiation pour les enfants venant d'une école extérieure au RPI (à réclamer au directeur de l'école quittée).

**LOCATION APPARTEMENT COMMUNAL.** Un appartement situé au dessus de l'école va être proposé à la location. Loyer au 01/07/2012: 367,98 €, charges : environ 100 €/mois.

Prendre contact avec la mairie : 04 73 68 30 76

## **INFORMATIONS DIVERSES**

**CINEMA :** prochaines séances, salle des fêtes :  
mercredi 18 avril à 15 heures, ZARIFA, film pour jeune public,  
mercredi 18 avril à 20 H 30, LA VERITE SI JE MENS 3. Avec Richard Anconina, José Garcia, Bruno Solo...

**CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT 2012, CLSH.**

Le centre de loisirs du SIGEP ouvrira ses portes du 9 juillet au 3 août 2012 inclus à Bort l'Etang et accueillera les enfants de 6 ans révolus à 14 ans. Il fonctionnera de 8 heures à 18 heures, du lundi au vendredi. Les inscriptions tardives ne pourront être prises en compte qu'en fonction des places disponibles au nombre de 25.

Tarifs par semaine :

<b>Quotient familial</b>	<b>Jusqu'à 500 €</b>	<b>De 501 à 700 €</b>	<b>De 701 à 900 €</b>	<b>Au delà de 901 €</b>
<b>Tarifs</b>	<b>35 €</b>	<b>50 €</b>	<b>60 €</b>	<b>65 €</b>

**VIDE GRENIER ORGANISE PAR L'AMICALE LAÏQUE.** L'amicale laïque organise un vide grenier le dimanche 20 mai sur le terrain près de la salle des fêtes.

Réservation : Laurence ESCUIT : 06 61 27 25 54 / Emilie FLORET : 04 73 68 92 52, 1 € le mètre. Buvette, snack.

**FETE DE LA MUSIQUE.** L'amicale laïque vous invite à venir s'amuser, chanter, danser... le samedi 9 juin à partir de 19 H 30.

**Permanences de Jean Pierre Buche, conseiller général du canton de Billom, à la Mairie de BILLOM. Salle n°9. Chaque premier lundi du mois de 9h à 10h30 :**  
Lundi 07 mai 2012, Lundi 04 juin 2012, Lundi 03 septembre 2012, Lundi 01 octobre 2012, Lundi 05 novembre 2012, Lundi 03 décembre 2012.

**Juillet / Août 2012 (et le reste de l'année) permanences à la mairie de PERIGNAT-ES-ALLIER, le samedi à partir de 11 h.**

**Pour prendre rendez-vous :** Mairie de Pérignat-ès-Allier : 04 73 69 52 54 ; Groupe Front de gauche au Conseil général : 04 73 42 25 21

### **COMMUNIQUE DE L'ASSOCIATION France ADOT 63**

21 Rue Jean Richepin 63000 Clermont-Ferrand

Tél : 06 07 88 78 92 Mail : franceadot63@voila.fr www.france-adot.org

**Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains**

#### **LE CONSENTEMENT PRESUME**

Le principe du consentement présumé est légiféré par la loi Caillavet (22/12/1976) : nous sommes tous donneurs potentiels.

Il signifie que toute personne est considérée comme consentante au don d'éléments de son corps.

#### **DON DU VIVANT**

En France le don du vivant est possible et il ne peut bénéficier qu'à un malade de son proche cercle familial. La pratique est très encadrée, pour des raisons médicales mais aussi éthiques.

#### **COMMENT SIGNALER QUE L'ON EST DONNEUR**

- Informer vos proches de votre décision.
- Etre porteur d'une carte de donneur d'organes.
- Connaître le choix de vos proches peut vous permettre de témoigner pour eux.

#### **LA VIE AVEC UNE GREFFE**

Chaque année des malades revivent grâce à la greffe d'organes, acte médical de la dernière chance.

#### **PRELEVEMENT**

Les organes prélevés en vue d'une greffe le sont sur des personnes en état de mort cérébrale ; (absence totale de l'activité du cerveau).

L'Association **France ADOT 63** est là pour écouter, informer. **CONJUGUEZ AVEC NOUS LE VERBE DONNER !** Témoigner de sa position en informant ses proches, porter sur soi la carte de donneur sont des signes très forts de solidarité vis-à-vis des autres.

# LE BUDGET PRIMITIF 2012

## FONCTIONNEMENT DEPENSES

Charges à caractère général :	84 150,00 €
Charges de personnel :	94 580,00 €
Virement à la section d'investissement :	261 958,56 €
Autres charges de gestion courante :	73 822,00 €
Charges financières :	6 900,00 €
Charges exceptionnelles :	1 400,00 €
Opération d'ordre de transfert entre sections:	5 320,78 €
Dépenses imprévues :	15 000,00 €

**TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 543 131,34 €**

## FONCTIONNEMENT RECETTES

Excédent 2011 reporté :	536 608,00 €
Atténuation de charges :	4 000,00 €
Produit du service du domaine :	8 600,00 €
Impôts et taxes :	192 165,00 €
Dotations et participations :	106 083,00 €
Autres produits de gestion courante :	30 000,00 €

**TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 877 456,00 €**

## INVESTISSEMENT DEPENSES

Remboursement d'emprunts et dettes assimilées :	37 600,00 €
Dépenses imprévues :	30 000,00 €
Dépenses d'investissement : <b>détail ci-dessous :</b>	<b>547 032,38 €</b>
Achat matériel commune :	131 378,61 €
Plan de zonage d'assainissement :	13 600,00 €
Révision du document d'urbanisme :	18 000,00 €
Restauration façades église :	83 053,77 €
Gros travaux bâtiments communaux :	35 000,00 €
Voirie :	266 000,00 €

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 614 632,38 €**

## INVESTISSEMENT RECETTES

Excédent d'investissement reporté :	77 325,44 €
Virement de la section de fonctionnement :	261 958,56 €
Dotations :	25 000,00 €
Subventions d'investissement :	197 548,00 €
Emprunts :	47 479,60 €
Opération d'ordre de transfert entre sections:	5 320,78 €

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 614 632,38 €**